

Le mot du président

LE 11 SEPTEMBRE ET L'AVENIR DE LA DENTISTERIE



Le Dr George Sweetnam

L'Association dentaire américaine (ADA) a publié un rapport de 180 pages sur l'avenir de la dentisterie visant à les aider à planifier leur stratégie. Alors que je suis en train de lire ce rapport, un commentateur radio explique les répercussions des événements du 11 septembre.

Vous en avez déjà sûrement réalisé les conséquences immédiates. L'ADC a envoyé une lettre à l'ADA pour présenter nos condoléances et leur proposer notre assistance en matière de main d'œuvre et de compétences en odontologie judiciaire. Cette offre de soutien a suscité leur reconnaissance. Elle est grandement appréciée et renforce des relations qui étaient déjà excellentes.

Les activités de l'ADC ont été également affectées. L'Assemblée du Bureau des gouverneurs, qui devait avoir lieu en septembre, a été annulée suite aux restrictions des voyages par avion. Elle a été reportée au 16 et 17 novembre, non sans certaines tracasseries administratives.

Dans le cadre des questions de sécurité, le bien-fondé de voyager par avion pour se rendre au congrès dentaire international de la FDI a été débattu, mais les

délégués de l'ADC étaient présents. Seule l'ADA s'est désistée, et son absence a été fortement ressentie lors de la réunion. Peu de temps après le retour de la FDI, la délégation de l'ADC était préoccupée par le fait de voyager en avion pour assister à l'assemblée annuelle de l'ADA qui avait lieu à Kansas City.

En bref, il n'est plus aussi amusant de se rendre sur place, il est donc probable que beaucoup d'organismes vont développer au cours des mois et des années à venir la technologie de vidéoconférence. L'ADC examinera cette solution de rechange aux réunions en tête-à-tête, qui pourrait remplacer la nécessité de voyager par avion.

Je suis certain que la plupart des dentistes ont modifié leurs projets de vacances. Dans le même ordre d'idée, j'ose espérer que de nombreux dentistes gardent un œil vigilant sur leurs investissements. Malgré l'optimisme des courtiers, les marchés ont pris au cours des derniers mois un virage au pire avec ce qui semble être une correction à long terme de la valeur des équités. Les événements du 11 septembre ont aggravé cette situation, particulièrement dans l'industrie du transport aérien. La situation économique affecte non seulement notre position financière en tant que dentistes, mais également celle de nos patients. Nous observons une augmentation des licenciements parmi nos patients, entraînant une perte quant aux prestations dentaires.

Le déploiement international de nos forces militaires a une incidence sur la dentisterie, qui peut ne pas être évidente au premier abord. Le ministère de la Défense nationale doit financer cette mission, qui n'était pas prévu dans son budget, et qui signifie que le ministère des Finances doit passer les budgets au peigne fin pour trouver des fonds.

L'ADC effectue une présentation à l'automne devant le Comité permanent des finances à la Chambre des communes dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité. Il paraît peu probable que les programmes dentaires, comme le programme des Services de santé non assurés (SSNA), soient prorogés à un

moment où le public donne priorité aux dépenses concernant la sécurité par rapport à celles liées à la santé. En conséquence, les stratégies de relations gouvernementales de l'ADC devraient refléter les épargnes et les économies possibles. À ces fins, nous continuons à insister pour une réduction de la bureaucratie du programme SSNA qui, si elle se réalise, pourrait permettre de réduire les budgets de l'administration et des transports.

La prévention est le moyen le plus évident de réaliser des économies dans les soins de santé et la dentisterie se trouve au premier plan en matière de prévention dans le secteur des soins de santé. Les économies totales réalisées à cet égard par le biais de la prévention sont importantes, particulièrement par la prolifération de programmes préconisant la prise de responsabilité des individus quant à choisir entre des habitudes de vie saine ou en supporter les conséquences financières. Nous savons déjà que cela constitue la base d'un bon régime de soins dentaire.

Chaque tentative peut aboutir à un triomphe. Dans ce climat de crainte, généré par des actes terroristes visant à ébranler notre structure sociale, nos réactions peuvent être divergentes à cause d'une sensibilisation accrue des origines ethniques et de la diversité culturelle de nos voisins. Nous ne pouvons pas laisser le terrorisme nous forcer à tenir compte de ces différences. Nous devons nous poser la question : «Que puis-je faire, moi, en tant que dentiste, pour améliorer l'avenir?» Les dentistes peuvent contribuer positivement en aidant un immigrant, par leurs compétences dentaires ou tout simplement en développant des relations de bon voisinage. L'attention, la compréhension et la compassion que l'on démontre à un nouveau Canadien peuvent lui permettre d'envisager la structure d'un nouveau monde : un Canada qui mérite d'être défendu.

*George Sweetnam, DDS
president@cda-adc.ca*